

Hastings comprend que les règles ne s'appliquent pas dans ces circonstances.

* * *

LES PENSIONS

LE RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA—LE CAS DES INDÉPENDANTS—LA QUESTION DES IMPÔTS

M. Elmer M. MacKay (Central Nova): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre des Finances. Vu que les Canadiens employés à leur propre compte doivent payer toute la cotisation au Régime de pensions du Canada tandis que ceux qui ne le sont pas n'en payent que la moitié, je me demande si le ministre a songé à apporter à ces Canadiens quelque soulagement sous forme de dégrèvement d'impôt ou de déduction?

* * *

LA GENDARMERIE ROYALE

LES PROPOS DE L'ANCIEN CAPORAL RAMSAY—DEMANDE D'ENQUÊTE

M. Les Benjamin (Regina-Lake Centre): Monsieur l'Orateur, maintenant que le solliciteur général est ici, j'aimerais lui poser une question en vue d'établir l'exactitude de déclarations qui ont paru dans le numéro de juillet du magazine *Maclean's* au sujet de la GRC. Le gouvernement établira-t-il une commission d'enquête indépendante pourvue d'un mandat très large lui permettant de protéger entièrement l'anonymat et les confidences des membres et anciens membres de la Gendarmerie?

[Français]

L'hon. Jean-Pierre Goyer (solliciteur général): Monsieur le président, on appelle de temps à autre mon attention sur des articles qui portent aux nues le travail de la Gendarmerie, et d'autres qui la condamnent aux enfers. La Gendarmerie royale du Canada est une organisation fort valable, reconnue par les Canadiens comme étant très honnête et très efficace. Il reste que c'est une institution humaine, et mon rôle est de faire en sorte qu'elle puisse vraiment répondre aux aspirations des Canadiens.

LA NOMINATION POSSIBLE D'UN OMBUDSMAN DE LA GRC—L'IMPARTIALITÉ DES PROCÉDURES DE GRIEF

[Traduction]

M. Benjamin: J'aurais une question supplémentaire à poser. Le ministre et ses collaborateurs songent-ils à établir un organisme indépendant ou à nommer un fonctionnaire qui agirait en qualité d'ombudsman auprès des membres ou anciens membres de la GRC et le ministre voudrait-il voir quelles procédures de grief existent à la Gendarmerie et jusqu'à quel point elles sont justes et impartiales?

[Français]

L'hon. M. Goyer: Monsieur le président, c'est une suggestion que je vais sûrement étudier avec soin.

[M. l'Orateur.]

LES PROPOS DE L'ANCIEN CAPORAL RAMSAY AU SUJET DES INDIENS—L'OPPORTUNITÉ D'UNE ENQUÊTE

[Traduction]

M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville): Monsieur l'Orateur, j'aurais une question supplémentaire à poser au solliciteur général. Étant donné les graves déclarations faites par l'ex-caporal selon lesquelles certains agents mettent des Indiens en état d'arrestation simplement pour augmenter leur rendement—je crois que c'est comme cela que cela a été rapporté—et que cela retombe sur la population indienne au Canada, le ministre pourrait-il faire enquête afin de déterminer le bien-fondé de cette accusation?

[Français]

L'hon. Jean-Pierre Goyer (solliciteur général): Monsieur le président, les critiques d'ordre général sont les plus faciles à faire. Si quelqu'un est au courant d'un fait concret, il n'a qu'à communiquer avec moi à ce sujet, car ma porte est toujours ouverte, et nous instituerons certainement une enquête si, *prima facie*, il y a assez de preuves pour soutenir l'accusation.

[Traduction]

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): J'aurais une question supplémentaire à poser, monsieur l'Orateur. Le solliciteur général voudrait-il jeter un coup d'œil sur le nombre de détenus des prisons de l'Ouest du Canada et confirmer le fait que plus de 50 p. 100 sont d'ascendance indienne? Peut-être les accusations devraient-elles être examinées très attentivement.

[Français]

L'hon. M. Goyer: Monsieur le président, voilà un problème très sérieux, qui non seulement concerne le travail des forces policières, mais devrait aussi attirer l'attention des chercheurs sur tout le problème du «sentencing» au Canada.

* * *

LA SANTÉ

L'ÉTUDE DU COÛT DES SOINS MÉDICAUX DANS L'OUEST—L'ATTITUDE DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

[Traduction]

M. Gordon Ritchie (Dauphin): Monsieur l'Orateur, j'aurais une question à poser au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Puisque les quatre provinces de l'Ouest ont créé au niveau des ministres provinciaux de la Santé un comité chargé d'étudier les frais qu'entraîne l'hygiène et de donner des conseils à ce sujet, le ministère fédéral sera-t-il en rapport avec ce comité?

L'hon. John C. Munro (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Oui, monsieur l'Orateur; du moins je l'espère. D'ordinaire les ministres provinciaux de la Santé demandent la présence d'un observateur du ministère fédéral et nous avons l'habitude d'en envoyer un.

M. l'Orateur: A l'ordre. Je crois que l'honorable représentant de Selkirk veut poser une question supplémentaire se rapportant à la question précédente.